



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 28 avril 2019 à 14 h à la salle de conférence de l'Hôtel de ville

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali

Étaient aussi présents : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Emmanuel Farmer, secrétaire-trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Ghali ouvre la séance extraordinaire et constate le quorum à 14 h 03.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉROGATION AU DÉLAI DE 12 HEURES DE CONVOCATION

3. DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019

ATTENDU QUE deux ponts déjà déclarés fermés en raison de la montée des eaux et risquent d'être emportés par les flots;

ATTENDU QUE les fonctionnaires du ministère des Transports ont ordonné la fermeture complète du pont Louisa le 27 avril 2019 à toute circulation incluant la circulation piétonne;

ATTENDU QUE les populations en amont des ponts sont enclavées et ne peuvent accéder à leur domicile ou en être évacuées;

ATTENDU l'état d'urgence qui sera décrété dans la municipalité;

ATTENDU QU'UN membre du Conseil présent à une séance extraordinaire peut renoncer par écrit à l'avis de convocation de cette séance ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que tous les membres du conseil dont les noms et signatures sont inclus dans cette résolution, renoncent à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du conseil municipal tenu ce dimanche 28 avril 2019 à l'hôtel de ville.

2019-04-600

2019-04-601



No de résolution
ou annotation

2019-04-602

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019

DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

ATTENDU QUE l'article 42 de la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., c. S-2.3) prévoit qu'une municipalité locale peut déclarer l'état d'urgence dans tout ou partie de son territoire lorsqu'un sinistre majeur, réel ou imminent exige, pour protéger la vie, la santé ou l'intégrité des personnes, une action immédiate qu'elle estime ne pas pouvoir réaliser adéquatement dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles ou dans le cadre d'un plan de sécurité civile applicable;

ATTENDU QUE la municipalité est en état d'alerte depuis le 27 avril 2019;

ATTENDU la déclaration du maire du 28 avril 2019 déclarant l'état d'urgence sur le territoire de Wentworth-Nord en vertu de l'article 43 de la loi prévoit que si le conseil ne peut se réunir en temps utile, le maire ou, en cas d'absence ou d'empêchement, le maire suppléant peut déclarer l'état d'urgence pour une période maximale de 48 heures;

ATTENDU QUE deux ponts déjà déclarés fermés en raison de la montée des eaux et risquent d'être emportés par les flots;

ATTENDU QUE les fonctionnaires du ministère des transports ont ordonné la fermeture complète du pont Louisa à toute circulation incluant la circulation piétonne;

ATTENDU QUE les populations en amont des ponts sont enclavées et ne peuvent accéder à leur domicile ou en être évacuées;

ATTENDU QUE certaines résidences sur tout le territoire de la municipalité sont inondées ou risquent de l'être;

ATTENDU QUE j'estime que la municipalité ne peut réaliser adéquatement, dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles ou dans le cadre d'un plan de sécurité civile, les actions requises;

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil

de déclarer l'état d'urgence sur tout le territoire de la municipalité pour une période d'au moins 5 jours en raison de la fermeture du pont Lanthier et du pont Louisa qui enclavent et confinent à toutes fins pratiques, plus de 140 résidences en amont des ponts ainsi qu'en raison d'inondations de résidences et des risques d'inondations de certaines autres résidences situées dans les limites municipales;

de désigner Madame Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière afin qu'elle soit habilitée à exercer les pouvoirs suivants :

1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières ;

2° accorder, pour le temps qu'elle juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la municipalité ;

3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'elle détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019

ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité;

4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés ;

5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du présent chapitre ou du chapitre VI;

6° faire les dépenses et conclure les contrats qu'elle juge nécessaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 28 avril 2019.

2019-04-603

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur André Cliche.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 14 heures 30 minutes.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation